

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Stage 1 en orthophonie
<b>Sigle</b>	ORT 6051 (1 crédit)
<b>Site StudiUM</b>	<a href="#">Cours : Formation clinique MPO 2022-2024 (umontreal.ca)</a>
<b>Faculté / École / Département</b>	Médecine/École d'orthophonie et d'audiologie
<b>Trimestre</b>	Été
<b>Année</b>	2023
<b>Mode de formation</b>	En présentiel privilégié mais hybride possible (en présentiel et en ligne) selon les milieux.
<b>Déroulement du cours</b>	Rencontres préparatoires <b>lundi 3 avril de 9 à 12 heures et de 13 à 16 heures</b> (local 2042 Pav. 7077 avenue du Parc) 6 jours obligatoires dans les milieux de stage (7 heures par jour de stage) Période prévue pour les jours de stage du 1 <sup>er</sup> mai au 12 juin* 2022 (*sauf si reprise de journée de stage) + lundis 19, 26 juin et 3 juillet et mardi 13 juin, 4 et 11 juillet 2023.
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	1 crédit clinique équivaut à 45 heures (6 jours X 7 heures = 42 heures + 3 heures en classe). Une rencontre supplémentaire est requise pour ce premier stage, ces heures seront réduites aux heures de cours prévues pour l'externat.

Enseignant(e)	
<b>Nom, titre et responsabilités</b>	Coordonnatrices de stages (CDS) : Francine Bédard, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants du début de la liste alphabétique (A à Lap) Geneviève Côté, orthophoniste – responsable du suivi des étudiants de la fin de la liste alphabétique (Lev à Z) Les CDS sont responsables du cadre pédagogique de la formation clinique. Elles offrent un soutien à la réussite tant aux étudiants qu'aux superviseurs. Elles assurent le suivi des étudiants tout au long de leur formation, attestent de la réussite ou de l'échec d'un stage, elles sont également responsables de mettre en place un plan de remédiation lorsque des difficultés sont identifiées pour un étudiant.
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:francine.bedard@umontreal.ca">francine.bedard@umontreal.ca</a> et <a href="mailto:genevieve.cote.17@umontreal.ca">genevieve.cote.17@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Du lundi au jeudi

Personne-ressource dans le milieu	
<b>Nom, titre et responsabilités</b>	Superviseur tel qu'identifié sur l'attribution par MedSIS. Le superviseur (orthophoniste membre de l'OOAQ) demeure la personne responsable à l'égard du client (art. 11 du Code de déontologie de l'OOAQ). Par ses observations au cours du stage et sa supervision, il apprécie le développement de l'étudiant à l'aide des outils fournis. Il contacte les CDS notamment pour toutes questions relatives au développement de l'étudiant (soutien à la réussite en cas de difficultés), aux attentes et aux activités adaptées selon le niveau du stage ou à l'appréciation du développement de l'étudiant.
<b>Coordonnées</b>	Selon l'attribution via MedSIS
<b>Disponibilités</b>	À déterminer avec le superviseur

## Coordonnatrice de la formation clinique en orthophonie

**Nom, titre et responsabilités** Sylvie Martin, orthophoniste  
Responsable de la planification, de la coordination et de l'attribution des stages.

**Coordonnées** [sylvie.martin.2@umontreal.ca](mailto:sylvie.martin.2@umontreal.ca)

**Disponibilités** Du lundi au vendredi

## Description du cours

**Description simple** Ce stage dans un milieu clinique permet à l'étudiant de mobiliser les compétences qu'il a développées et qui sont requises pour réaliser les situations professionnelles.

**Place du cours dans le programme** Préalables : ORT6200, (ORT6112 ou ORT6122 ou ORT6132) et ORT6401; Concomitant : ORT6141 et ORT6151  
Ce premier stage se situe après tous les cours d'évaluation niveau 1 et 2 pour les clientèles préscolaire, scolaire et adulte/aîné et le niveau 1 des cours d'intervention.

**Description détaillée** Les situations professionnelles visées pour ce stage (avec niveau de soutien approprié) :

- a) réaliser une évaluation orthophonique,
- b) planifier et réaliser une intervention orthophonique,

après d'une clientèle donnée ou dans un domaine particulier selon les particularités et exigences du milieu.

**Milieus de stages** : Établissements du milieu de la santé CISSS et CIUSSS (CLSC, CH, CR,...), du milieu scolaire (écoles régulières et spécialisées), cliniques privées et clinique universitaire de l'Université de Montréal.

## ► Apprentissages visés

### Intentions pédagogiques

Ce premier stage au sein du programme vise la **mise en œuvre** des compétences développées jusqu'à maintenant **pour les situations professionnelles visées** avec le **niveau de soutien requis par l'étudiant** et **sous supervision directe d'un orthophoniste**.

Il suit immédiatement le cours d'intégration (ORT6401), cours intensif pendant les deux semaines précédant ce stage, qui permet à l'étudiant de faire le point sur ses compétences par le biais d'une activité d'évaluation complète simulée avec rétroactions de cliniciens et de professeurs.

### Objectifs d'apprentissage

Les compétences, capacités et manifestations du [référentiel de compétences en orthophonie de l'université de Montréal](#) (en lien) sont visées dans les stages. Elles sont déclinées et regroupées dans une grille descriptive développementale de débutant à finissant. La grille est la même pour tous les stages du programme et se trouve sur MedSIS (« formulaire d'évaluation du stage »). Elle est utilisée pour l'appréciation du stage par les superviseurs et l'autoévaluation par l'étudiant lui-même (« formulaire d'autoévaluation par l'étudiant »)

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
Lundi 3 avril 2023 de 9 à 12 heures et de 13 à 16 heures	Présentation -du parcours de formation des professionnels, - de la formation clinique, - responsabilisation et pratique réflexive, - du fonctionnement pour les stages, - des ressources disponibles.	Présentation et échanges : - Plan de cours - Cours « Formation clinique » sur la plateforme StudiUM - Évaluation/appréciation sur la plateforme MedSIS - Explications des travaux à remettre - Rétroaction constructive - Compilation des heures cliniques Activités d'appropriation des outils	Lectures des documents sur StudiUM.	Soutien des CDS au besoin.	Voir section suivante
6 jours à raison d'un jour/semaine (lundi ou mardi), Période prévue (voir « déroulement du cours » à la section des informations générales)	Voir section objectifs d'apprentissage ci-dessus	Selon les indications du superviseur de stage.	Selon les indications du superviseur de stage.	Rétroaction constructive et immédiate lorsque possible.	Voir section suivante

## ► Évaluations

Moyens	Objectifs d'apprentissage visés	Critères	Dates
<b>Préparation au stage :</b> - bilan pratique réflexive ORT6401 et - préparation du contrat de stage	Étapes 1 et 2 d'une pratique réflexive (4.3. et 7.1. du référentiel)	A déposer sur StudiUM dans les devoirs correspondants du stage 1 en orthophonie ORT6051 au maximum la <b>veille du 1<sup>er</sup> jour de stage.</b>	<b>Le dimanche avant minuit avant le premier jour de stage</b>
<b>FIN DU STAGE :</b> 1- Grille d'appréciation <b>fin de stage</b> remplie par le superviseur et l'étudiant ( <b>autoévaluation</b> ) sur MedSIS  2- Compilation des heures du stage  3- <b>Évaluation du superviseur* par l'étudiant</b>  4- Après avoir lu l'appréciation finale du superviseur, l'étudiant doit <b>répondre aux 2 questions sur MedSIS</b> (approbation ou désaccord)	Voir objectifs d'apprentissages section ci-dessus  *Accessible uniquement par la direction de l'enseignement clinique de l'UdM. Un rapport sera généré par MedSIS et transmis de façon anonyme aux superviseurs après 4-5 supervisions.	Grille soumise sur MedSIS indiquant le niveau de soutien requis à l'étudiant pour les critères (capacité/manifestation) <b>AU TERME DU STAGE.</b>  Faire attester la compilation par le superviseur au dernier jour de stage et joindre à l'appréciation finale du superviseur sur MedSIS	Étudiant : <b>AUTOÉVALUATION</b> à soumettre la veille du dernier jour du stage ( <b>AVANT</b> l'appréciation du superviseur) Apporter la compilation des heures du stage au dernier jour
5- <b>Travail réflexif</b> (consignes sur StudiUM)	Étape 4 d'une pratique réflexive (4.3.)	Efficacité de la pratique réflexive de l'étudiant pour lui permettre de s'améliorer.	<b>Une semaine après la date soumise de l'appréciation du superviseur.</b>

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence</b>	La présence aux jours de stages est obligatoire. Les absences doivent être reprises. Consulter le document « <b>Principes changement des jours de stages</b> » disponible sur StudiUM
<b>Dépôts des travaux</b>	Grilles d'appréciation (autoévaluation) à remplir sur MedSIS et dépôt des travaux sur StudiUM.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Succès ou succès avec recommandations/mesures de soutien

### Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

#### Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un **cours faisant l'objet d'une évaluation continue** dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	Consulter votre centre étudiant
<b>Date limite d'abandon</b>	Consulter votre centre étudiant
<b>Fin du trimestre</b>	2023-08-15
<b>Évaluation de la supervision</b>	Sur MedSIS – doit être complété avant de pouvoir consulter l'appréciation du superviseur

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer la qualité de la formation clinique et permettent de décerner le prix annuel à la supervision.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## ► Ressources

### Ressources pour les étudiants

**Documents**      [Cours : Formation clinique MPO 2022-2024 \(umontreal.ca\)](#)

### Ressources pour les superviseurs

**Documents**      [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

**Sites Internet**      <https://eoa.umontreal.ca/agora-des-professionnels/superviseurs-stages/>

**Guides**      [Activités de soutien à la supervision clinique en orthophonie et en audiologie](#)

**Autres**      Rencontres-midi virtuelles pour les superviseurs 18 avril et 11 mai 2023

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite      <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite      <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)      <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM      <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap      <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants(es) en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants(es) en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)  
<http://www.bsessh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

## ANNEXE 1

### Liste des cours de la première année du nouveau programme de maîtrise (MPO-80-1)

**Mise en garde : ces informations sont publiées à titre indicatif seulement.**

L'information officielle du programme se trouve dans le [guide d'admission de l'université](#).

#### **Cours terminés avant le Stage 1 en orthophonie - ORT 6051**

Effectués au Trimestre 1/ Session Automne et Trimestre 2/ Session Hiver

- **Introduction à la pratique orthophonique**
  - Concepts centraux en orthophonie. Rôles de l'orthophoniste. Description des différents milieux de pratique. Relations avec les autres professionnels. Professionnalisme et déontologie.
- **Principes d'évaluation orthophonique**
  - Processus d'évaluation orthophonique à travers les populations. Entrevue. Anamnèse. Approche à l'évaluation (formelle, informelle, dynamique). Introduction aux tests standardisés. Analyses de données et interprétation des résultats. Principes de rédaction de rapports d'évaluation.
- **Anatomie et physiologie pour l'orthophonie**
  - Connaissances de base sur l'anatomie et le fonctionnement des structures impliquées dans la production de la voix, de la parole, de la déglutition et de l'audition.
- **Introduction à la recherche en orthophonie**
  - Ce cours vise le développement de concepts liés au devis expérimental avec un accent sur les méthodes statistiques paramétriques et non paramétriques. Interprétation et communication des résultats de manière scientifique. Éthique de la recherche.
- **Communication professionnelle**
  - Ce cours vise à outiller l'étudiant pour le préparer à l'annonce de résultats et à l'émission de recommandations suite à une évaluation orthophonique.
- **Évaluation orthophonique au préscolaire 1 et 2**
  - Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge préscolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
  - Outils d'évaluation pour la clientèle préscolaire. Tableaux cliniques. Hypothèse et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation du jeune enfant. Comportement, troubles associés. Collaboration avec parents et milieux de garde.
    - Langage
    - Préalables à l'écrit, numération
    - Parole
    - Alimentation et déglutition
    - Communication sociale
    - Anatomie et physiologie

## - **Évaluation orthophonique au scolaire 1 et 2**

- Notions de développement typique et atypique. Identification de problèmes chez l'enfant d'âge scolaire. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluations pour la clientèle scolaire. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation de l'enfant d'âge scolaire. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et parents.
  - Anatomie et physiologie
  - Parole
  - Langage oral et écrit
  - Cognition mathématique, numératie
  - Communication sociale
  - Alimentation et déglutition

## - **Évaluation orthophonique de l'adulte et l'ainé 1 et 2**

- Notions de vieillissement typique et atypique. Identification de problèmes chez adulte et l'ainé. Facteurs de risque et de protection. Dépistage en orthophonie.
- Outils d'évaluation pour adultes et aînés. Tableaux cliniques. Hypothèses et conclusion orthophonique. Variables modulant l'évaluation chez la population adulte et aînée. Comportement et troubles associés. Collaboration avec intervenants et famille.
  - Parole
  - Langage oral et écrit
  - Communication sociale
  - Alimentation et déglutition
  - Anatomie et physiologie

## - **Collaboration interprofessionnelle en sciences de la santé 1 et 2**

- Développement de compétences au travail en équipe clinique et sensibilisation aux différents curriculums des programmes de formation professionnelle reliés au réseau de la santé.
- Initiation, découverte et réflexion sur les divers enjeux et bénéfices de la collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient et ses proches.

## - **Notions de psychométrie pour l'orthophonie**

- Le cours vise à développer les connaissances en psychométrie pour comprendre et utiliser le matériel d'évaluation et de dépistage en orthophonie. Notions de validité et de fidélité. Échantillonnage, normes et scores.

## - **Introduction à l'intervention orthophonique**

- Ce cours présente des notions transversales pour le processus d'intervention orthophonique : Modèles d'interventions; Contextes d'intervention, Plan d'intervention orthophonique; Mesure du progrès; Tenue de dossier; Éthique clinique et déontologie.

## - **Intervention orthophonique au préscolaire 1**

- Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge préscolaire: Approches spécifiques au préscolaire; Milieux de vie; implication de la famille.

## - **Intervention orthophonique au scolaire 1**

- Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle d'âge scolaire.

- **Intervention orthophonique de l'adulte et l'aîné 1**

- Ce cours aborde l'application des principes d'intervention orthophonique à la clientèle adulte et aînée : Approches d'intervention selon les types de difficultés; Actualisation MDH/PPH selon l'âge; Isolement.

- **Activité d'intégration**

- Ce cours vise l'intégration des connaissances et des compétences développées jusqu'ici dans le cadre d'activités pratiques en orthophonie.

**Cours suivis à la même session que le Stage 1 en orthophonie - ORT 6051**

Effectués au Trimestre 3/ Session Été

- **Évaluation des troubles de la parole et de la voix**

- Anatomie et physiologie. Outils spécifiques à l'évaluation de la parole. Tableaux cliniques (troubles de la parole, de la fluidité et de la voix et de la résonance). Hypothèses diagnostiques et conclusion orthophonique. Troubles associés.

- **Évaluation orthophonique de la déglutition**

- Dépistage et évaluation des problématiques d'alimentation et de déglutition chez la population pédiatrique et adulte. Analyse et interprétation de l'examen vidéofluoroscopique.

- **Intervention orthophonique au préscolaire 2**

- Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez les enfants d'âge préscolaire. Guidance et formation d'intervenants. Planification du suivi et documentation du progrès.

- **Intervention orthophonique adulte et aîné 2**

- Le cours vise à développer des compétences avancées pour l'intervention orthophonique chez la population adulte et aînée : Approches et techniques en dysphagie, aphasie, dysarthrie; Soutien aux proches; Réinsertion sociale.